



Décembre 2023

W
O
L
F
G
A
N
T
Z
E
N



Bulletin communal



Edito	3
Association "Les liens de la terre"	4
Badminton	4
Cérémonie du 11 novembre et inauguration du monument aux morts	5
Don du sang	6
Fête de Noël des aînés	7
Le civisme	8
Le tour d'Alsace	9
Les pompiers	10 - 11
Ecole	12 - 14
Infos diverses	15 - 17
Le dossier de l'été 2024	18 - 19
Portrait :	
Lumière sur Bertrand Walther	20
Etat civil	21
N° utiles	22
Cérémonie des vœux	23

Directrice de la Communication :

Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception : MOSER+ • Décembre 2023 • PCH Imprimerie



Madame, Monsieur, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voilà au terme de l'année 2023. Comme depuis 2020, les années se suivent et se ressemblent avec leurs lots d'événements qui marqueront les mémoires de chacun. Tempêtes, inondations, canicules, notre pays a dû faire face à tous ces aléas climatiques toujours de plus en plus puissants. Heureusement, notre région a été sensiblement épargnée par tout cela cette année. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Sur le plan économique, l'inflation, qui a touché de nombreuses personnes, semble faire une pause. Il était temps. Souhaitons que rien ne vienne contrarier ce mouvement de baisse qui, espérons-le, devrait continuer.

L'année qui se termine nous a permis de réaliser quelques travaux programmés mais pas autant que nous l'espérions en raison de contraintes indépendantes de notre volonté. Mais ce n'est que partie remise. Rendez-vous au semestre prochain.

Les fêtes de fin d'année approchent. Les décorations sont en place. Merci à notre équipe technique pour leur travail de préparation. 2023 a été une année bien chargée pour eux et vous pouvez constater les résultats.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches et de vos amis. Profitons pleinement de cette période de joie et de plaisir de se retrouver ensemble.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle réception des vœux organisée par la commune pour vous toutes et tous.

Cordialement.

Votre Maire
Jean-Louis HERBAUT



ASSOCIATION “LES LIENS DE LA TERRE”

LE JARDINAGE POUR FAIRE POUSSER DES LIENS...



Le potager collaboratif vous accueille pour cultiver ensemble des légumes, des fruits et autres plantes qui seront partagés entre membres de l'association.

C'est aussi des temps conviviaux de découverte et de partage : semer, planter, entretenir, récolter et consommer permet à toutes et à tous d'échanger grâce aux connaissances et au savoir-faire de chacun(e).

Le terrain est situé à l'arrière de l'école maternelle, l'accès se fera par la rue des Ecoles (portail vert).



L'adhésion est simple et gratuite.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association à l'adresse mail : lesliensdelaterre@protonmail.com.

Pour plus de convivialité, vous pouvez en discuter avec M. et Mme SCHWIN au 4 rue du Héron et / ou venir à leur rencontre sur le terrain !

BADMINTON

Un projet, lancé par M. Gérard KLETHI qui a fait partie de l'équipe de France en 2018, est en cours de réflexion pour la création d'une section de badminton dans la commune.

Une ou deux séances de présentation de ce sport seront organisées au cours du 1er trimestre 2024 dans la salle polyvalente pour inciter les inscriptions à cette section sportive.

Une information sur le jour et l'heure sera donnée sur le compte Facebook de la Mairie ainsi que sur le panneau d'affichage. Suivez les actualités !





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Il y avait foule en ce dimanche matin du 12 novembre 2023 pour commémorer l'armistice du 11 Novembre et inaugurer le nouveau Monument aux morts. Plus d'une centaine d'élus, de gendarmes, d'associations, de portedrapeaux, d'écoliers et de nombreux habitants étaient présents.

Le Maire Jean-Louis HERBAUT a rappelé que cette cérémonie constitue avant tout un devoir de mémoire envers tout ceux qui ont subi la 1^{ère} Guerre Mondiale. 4 ans de sacrifices, de souffrances mais aussi de courage et de détermination qui se sont soldées par des millions de morts et des millions de blessés.



Le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, a été lu par la 1^{ère} Adjointe, Yvette CORNIAUX.

Les enfants de l'école ont lu des poèmes d'Arthur Rimbaud et la cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de la gerbe. La Marseillaise a été entonnée par l'assistance suivie par les musiciens de l'Harmonie de Volgelsheim.



La cérémonie avait également pour objectif d'inaugurer le nouveau Monument aux morts qui a été déplacé sur la place à l'arrière de la Mairie, suite à la décision de créer un parking à côté de l'église catholique. Ce Monument est là pour rappeler le sacrifice et la contribution des soldats et des civils pendant les conflits. Yvette CORNIAUX a été chargée de ce dossier sensible. Ce nouveau mémorial aux formes élégantes et modernes, conçu par le marbrier ROTH de Neuf-Brisach, est éclairé le soir, ce qui lui donne encore plus de prestance. Le Maire remercie la 1^{ère} Adjointe pour son investissement dans ce dossier qui lui tenait tant à cœur.



Il ne restera plus qu'à baptiser le parvis qui doit devenir un lieu de mémoire, ce qui sera fait en 2025 à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de Wolfgantzen.





DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles (ADSB) du village a tenu, le 6 novembre 2023, une collecte au sein du village. Malgré un temps maussade, elle a accueilli 28 donneurs : un record pour les collectes d'automne, se félicitait l'équipe.



Bien que cherchant toujours de nouveaux moyens pour attirer les nouveaux donneurs et les fidéliser, les rangs se vident petit à petit ainsi que les réserves. L'Amicale mise alors tout sur la qualité des collations préparées pour ses collectes. Deux fois dans l'année, Aymeric, chef du restaurant Kastenwald, se met aux fourneaux, assisté par d'autres membres de l'association, afin de proposer aux donneurs la qualité d'un véritable repas pour les remercier de ce geste. Produits locaux et de saison s'offrent alors aux papilles !

L'amicale et ses quatorze membres s'activent tous, à leurs niveaux, afin de continuer à faire vivre cette association d'utilité publique et complémentaire aux efforts de l'Etablissement Français du Sang dans l'organisation et la bonne tenue des collectes.

Des projets se dessinent doucement afin de faire rayonner l'Amicale par d'autres manifestations au sein du village : thés dansants, petit marché artisanal, ... Le partage et le don de soi s'étendent à bien des domaines et ses membres comptent bien le montrer ! Renforcer le lien entre les habitants est une priorité pour tous les petits villages, l'ADSB en a conscience et espère que ces projets seront bien accueillis avec, qui sait, un succès au rendez-vous ?



Toujours en recherche de nouveaux membres pour consolider une équipe active, l'ADSB invite toute personne souhaitant rejoindre ses rangs à sa prochaine Assemblée générale, dont la date sera communiquée sur la page Facebook de l'Association ainsi que sur le panneau d'affichage de la commune. Intéressé.e ? Contactez l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, promis, ils ne mordent pas !



Mail : donneursdesang.wolfgantzen@gmail.com

FB : Adsb Wolfgantzen // Amicale des Donneurs de sang bénévoles de Wolfgantzen

Tél. Présidente : 06.37.15.72.53

Cotisation de 10€ par an.



FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Les élus de Wolfgantzen recevaient dimanche 3 décembre les aînés de la commune. Ils étaient 184 à avoir répondu à l'invitation.

La salle, agrémentée de majestueux sapins, était magnifiquement décorée par l'équipe municipale.

Les seniors ont pu partager un succulent repas cuisiné par le traiteur Henri GAGNEUX, de La Palette, dans une ambiance chaleureuse en musique.

Une petite chorale éphémère d'enfants de l'école primaire du village est venue donner un avant-goût de Noël avec de belles interprétations.

Un colis gourmand a été offert à la doyenne et au doyen du jour : Alice HEITZLER, 98 ans, et Jean STOECKLE, 90 ans.

Une bien belle journée qui s'est terminée vers 18 h par la tombola habituelle permettant à 25 personnes de repartir avec les superbes décorations de table.





LE CIVISME

Il y a 7 ans de cela, notre Maire de l'époque, François KOEBERLE, m'avait demandé de faire un article sur le civisme à la suite de différents problèmes rencontrés. En le relisant, il m'a semblé utile de le partager à nouveau.

Qu'est-ce que « Le civisme » ? Un bien grand mot !

Le Civisme est avant tout un état d'esprit qui doit pousser les citoyens à ne pas gêner les autres, à ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société. C'est une attitude toute simple qui amène à ne pas jeter de détritiques sur le trottoir, à respecter les feux rouges, les stops, les pelouses, le matériel public, les horaires autorisés pour tondre la pelouse ou faire du bruit à proximité des habitations après 22 heures, à ne pas laisser son chien faire ses déjections sur les trottoirs ou les espaces verts sans les ramasser, à ne pas déposer des déchets non autorisés à côté des containers du point vert, ...

Il concerne tous les citoyens en vertu du principe qu'il **ne peut y avoir de droits pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter.**

Le Civisme est en crise notamment parce que, d'une part, l'individualisme devient la règle avec le progrès matériel et que, d'autre part, le sens du bien commun n'est pas inné chez les jeunes. Il faut le leur faire découvrir progressivement. Or, malheureusement, certains adultes chargés de cette éducation n'y prêtent pas assez d'attention.

Elle est pourtant l'affaire de toutes et de tous. Combien de fois n'ai-je pas entendu une personne me dire qu'elle n'avait pas

réagi en voyant une dégradation en cours car cela ne la concernait pas !

Le résultat, c'est, pêle-mêle (et entre autres), la pollution des trottoirs et des lieux publics, l'impolitesse, l'abstention électorale, la montée de la délinquance, des frictions entre voisins, la difficulté de trouver des bénévoles pour les associations chargées de s'occuper des autres et du bien commun de façon désintéressée, ...

Dire bonjour, merci, pardon ; tenir la porte d'entrée d'un commerce ou céder sa place dans un transport en commun, dans une salle d'attente à une personne âgée ou une dame ; laisser les trottoirs libres afin de permettre aux personnes handicapées et aux mamans avec poussette de ne pas devoir descendre sur la chaussée. Quelques gestes simples qui ne sont que du civisme pur, souvent oubliés et pourtant si faciles à mettre en œuvre !

Le civisme est le terreau de la qualité de vie dans une commune. Nous en sommes toutes et tous responsables. Faisons en sorte qu'elle y soit la meilleure possible en ayant toujours en tête le sens civique et n'hésitons pas à le rappeler régulièrement autour de nous. Nous avons tous à y gagner !



Vie municipale



LE TOUR D'ALSACE - 30 JUILLET 2023

Le peloton, composé de près de 160 coureurs cyclistes venant du monde entier, est passé dans notre commune dimanche 30 juillet 2023 vers 14h00, encadré par des gendarmes motorisés et une centaine de véhicules.

La caravane publicitaire, qui devait les précéder environ 1 heure avant, est malheureusement passée bien plus tôt que prévu ; quelle déception pour nos spectateurs, nombreux ce jour-là sur les abords du parcours !

L'animation a été assurée par les pompiers de la commune qui ont proposé une petite restauration et une buvette. Merci à eux. Le public a répondu présent à cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance festive.





LA CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE - 25 NOVEMBRE 2023





EXERCICE DE NUIT 31 OCTOBRE 2023



COLLECTE DES SAPINS

Il est de coutume d'enlever son sapin de Noël à l'Épiphanie. C'est pour cette raison que les pompiers du village vous proposent de venir le déposer

Samedi 13 janvier 2024 au dépôt d'incendie à partir de 17 h

En effet, ils organisent, comme l'an dernier, une collecte de sapins pour vous permettre de vous en débarrasser. Mais plutôt que de le brûler, il sera transformé en compost.

Les habitués le savent bien, ce temps est surtout l'occasion de se retrouver autour de la buvette et de goûter la fameuse soupe de légumes ou le vin chaud.





LA RENTREE SCOLAIRE



C'est une rentrée sous le soleil pour les 96 élèves de l'école de Wolgast. Onze sont en petite section, 5 en moyenne section, 13 en grande section, 17 au CP, 8 au CE1, 14 au CE2, 12 au CM1 et 17 au CM2, tous contents de retrouver leurs camarades de classe, leurs enseignants et ATSEM.

LES TROMBINACOOLOS





Vendredi matin 22 septembre dans la salle polyvalente, les écoliers, leurs enseignants et leurs parents ont pu profiter d'une démonstration du quatuor les Trombinacoolos. Ils étaient renforcés par trois autres musiciens à la guitare, à la batterie et au piano, pour présenter leurs instruments et donner un aperçu de leur répertoire, en présence du maire de la commune. Superbe découverte pour tous !



LA FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE

La fête de Noël de l'école a eu lieu le 08 décembre avec un spectacle et la venue du Saint-Nicolas.





LA SEMAINE DU GOÛT

Elle s'est déroulée du 16 au 23 octobre et était placée sous le signe des couleurs. Une couleur par jour pour la tenue vestimentaire et les fruits et légumes cuisinés.



LUNDI : Le vert avec la confection d'une soupe de courgettes du potager de l'école.



MARDI : Le rouge avec des tartines de confitures aux fraises, aux framboises et à l'églantine.



JEUDI : Le jaune avec la pomme dans tous ses états.



VENDREDI : L'orange avec une soupe de potirons de notre potager.



Et enfin, coiffés de leurs toques faites maison, une élection de la plus belle tartine réalisée à partir d'ingrédients divers par nos petits chefs !





ANIMAUX ET SOCIÉTÉ : Informations de la CCARB

L'info au poil

Une convention de partenariat pour la gestion des chats libres a été signée le vendredi 18 août 2023, par Philippe MAS, Vice-Président de la CCARB, et Marielle ROSSI, Présidente de la SPA, en présence du refuge local de Neuf-Brisach, la Chatterie des Remparts, représenté par Astrid FLESCHE. Cette signature symbolise la première étape de l'engagement de la collectivité en faveur du bien-être animal.

Face aux trop nombreux abandons, seules les adoptions permettent aux 3 refuges du secteur de continuer leur politique admirable de « zéro euthanasie d'animaux sains », strictement et quotidiennement appliquée. Les 3 refuges locaux n'ont pas de vacances, bien au contraire, ils sont saturés depuis l'été.

Les SPA locales accueillent chaque année en moyenne 2 000 animaux chacune !

Pour vous encourager à adopter un chien, un chat ou un NAC (nouvel animal de compagnie comme les lapins, les hamsters, etc.), voici quelques indications sur les adoptions en refuge pour contrecarrer quelques idées reçues.

Prenez le temps d'apprendre à connaître votre futur compagnon :

Les bénévoles et salariés des refuges connaissent les animaux qu'ils soignent et vous seront de bons conseils pour que l'adoption soit une réussite autant pour vous que pour l'animal. L'adoption est un acte réfléchi qui vous engage pendant toute la vie de l'animal.

Le pourquoi du comment : les frais d'adoption pour le bien-être de l'animal

Les refuges pratiquent les frais d'adoption, et régulièrement, beaucoup d'étonnement se lit dans les yeux des visiteurs qui l'apprennent. « *C'est beaucoup trop cher !* » « *Ma voisine donne des chatons, je vais plutôt aller là-bas dans ce cas !* ». La bonne question à se poser : que comprennent ces frais ?

Les frais d'adoption vont de 100 à 350 € selon l'âge du chien et du chat (souvent pour les animaux âgés, c'est un don libre) et comprennent de nombreux soins : la stérilisation/castration, l'identification par puce électronique ou tatouage, la primo-vaccination et le rappel de vaccin, ainsi que tous les soins nécessaires (vermifuges, etc.). L'ensemble de ces soins réalisé pour un particulier représente un coût de minimum 300 € pour un chat et 400 € pour un chien. Les frais d'adoption offrent également l'avantage d'accueillir un animal soigné à un coût raisonnable.

En choisissant de privilégier une adoption responsable en refuge, et moyennant ces frais d'adoption, **vous devenez acteur de la protection animale**, vous vous assurez de repartir avec un chat, chien, ou NAC qui aura ce qu'il faut aux yeux de la loi, en plus d'offrir une seconde vie à un loulou qui n'a pas eu de chance durant la première.

Pour résumer, agir contre la maltraitance animale passe par ces 2 principes minimum :

STERILISEZ VOS ANIMAUX ET ADOPTEZ EN REFUGE !

CONTACT

Pour tout ce qui concerne les refuges : merci de voir directement avec leurs services ou sur leur site internet.

Pour tout autre demande : animaux@alsacerhinbrisach.fr.



La CCARB s'engage pour le bien-être animal et le mieux-vivre ensemble !



RECENSEMENT DE LA POPULATION DE WOLFGANTZEN EN 2024

Comme chaque début d'année, l'INSEE organise le recensement de la population.

En 2024, la Commune de WOLFGANTZEN effectuera ce recensement entre le 18 janvier et le 17 février 2024. Toutes les personnes de la Commune sont concernées, peu importe leur âge, leur sexe, leur nationalité ou leur profession.

Les données récoltées sont confidentielles, sécurisées et utilisées uniquement par l'INSEE à des fins statistiques permettant de calculer par exemple la contribution de l'Etat au Budget des Communes, adapter les infrastructures mais également définir le nombre d'élus (Conseillers Municipaux), l'installation d'écoles, de crèches, etc.

Un agent recenseur passera dans chaque foyer déposer les éléments nécessaires permettant d'effectuer le recensement et vous aurez la possibilité de répondre à ces questions sur INTERNET, comme plus de 80 % des alsaciens des Communes de moins de 10 000 habitants.

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Le recensement par **internet** est une procédure qui a de nombreux avantages :

- gain de temps (pas de second passage de l'agent recenseur, rapidité de remplis-sage du questionnaire) ;
- simplification de remplissage : guide dans le questionnaire et accusé de réception par courriel ;
- respect de la confidentialité : seul l'**Insee** a accès aux informations.

L'agent recenseur vous remet une notice dans laquelle figure l'adresse du site internet, un mot de passe et un identifiant personnel.

Si vous êtes absent durant cette période, sachez que, même en vacances, vous avez la possibilité de participer au recensement : pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la Mairie avant votre départ !

Le recensement, c'est important et obligatoire mais surtout facile à réaliser en quelques clics sur internet.

Vos agents recenseurs :

Mme Cécile FRANTZ



M. Gabriel GOETTELMAHNN



Mme Delphine SCHERTZINGER





DÉMARCHES EN MAIRIE : LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen (parfois appelé par erreur « recensement militaire »).

Il est nécessaire de passer en Mairie, au courant du mois du 16^{ème} anniversaire (maximum dans les trois mois qui suivent), avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, un justificatif de domicile, un numéro de téléphone portable ainsi qu'une adresse mail.



Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes inscrit **automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



SAUVEGARDE ANIMAL BLESSE

L'Association Sauvegarde Faune Sauvage de Wittenheim a rédigé un document qui résume les bons gestes ou les bons réflexes à avoir lorsque l'on trouve un animal sauvage blessé.

L'Association est régulièrement sollicitée par des personnes qui sont sensibles à la cause animale et qui demandent conseil lorsqu'elles trouvent des animaux blessés.

VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ, QUE FAIRE ?

1. CONTACTEZ LA « BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN »

03 89 74 84 04 - Ouvert du Lundi au vendredi.

qui prendra en charge l'animal et pourra l'acheminer vers un centre de soins.

2. CONTACTEZ UN CENTRE DE SOINS SPECIALISE

Vous pouvez déposer l'animal directement au centre de soins en le contactant auparavant.

- **SENTINELLE NATURE ALSACE** à Hunawihr Haut-Rhin **06 60 10 30 86** Ouvert 7j/7

- **LPO ALSACE** à Rosenwiller Bas-Rhin **03 88 22 07 35** Ouvert 7j/7

- **SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE** à Wittenheim Haut-Rhin **07 71 76 97 06** Ouvert 7j/7 (Pour les chevreuils)

3. CONTACTEZ DIRECTEMENT UN VETERINAIRE

Tous les vétérinaires ont le droit d'apporter des soins à un animal sauvage en détresse, peu importe son espèce, et selon leur niveau d'équipement et de compétences.

> **Bon à savoir** : les animaux appartenant à la faune sauvage ont une valeur patrimoniale et n'appartiennent à personne : **les soins qui leur sont prodigués sont donc gratuits.**

La détention et le transport des animaux sauvages, qu'ils soient chassables ou protégés, ne sont normalement pas autorisés. Cependant une tolérance permet aux particuliers qui secourent un animal blessé de le transporter dans les meilleurs délais vers un centre de soins.

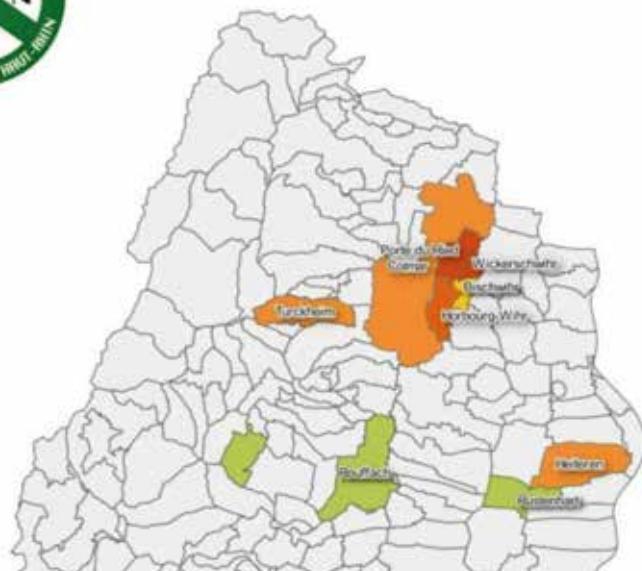
Sauvegarde Faune Sauvage - 23 rue du limousin - 68270 Wittenheim - Email : faune.sauvage68270@gmail.com



La lutte contre les moustiques existe depuis des décennies en Alsace. Elle s'est intensifiée parallèlement à l'augmentation du niveau de vie et de la densité de population.



Communes colonisées par *Aedes albopictus* dans le Haut-Rhin au 31 décembre 2022



La nuisance est historiquement issue des zones naturelles humides, prés et forêts inondables, fossés de drainage, mares temporaires etc. Mais depuis quelques années, notamment avec l'arrivée du moustique « tigre » *Aedes albopictus*, la nuisance peut également venir du milieu urbain : récipients, récupérateurs d'eau, seaux, arrosoirs, etc.

Le moustique tigre est un moustique urbain, qui se développe dans les récipients contenant de l'eau stagnante (voir généralités). Il peut se contenter d'une très petite quantité d'eau et prolifère allègrement dans des gîtes très variés (soucoupes, seaux, avaloirs, récupérateurs d'eaux, terrasses sur plots, etc.).



En Alsace, il se développe à partir du mois de mai et jusqu'à novembre. Il pond ses œufs sur les parois verticales des récipients, à l'interface air/eau. Les larves se développent dans l'eau, de manière accélérée avec la chaleur et la disponibilité alimentaire : en été, le passage de l'œuf à l'adulte peut se faire en une semaine.

Les femelles adultes piquent principalement les mammifères avec une préférence pour les humains, de jour et en extérieur. Elles peuvent également piquer à l'intérieur des habitations. La nuisance générée par les piqures est extrêmement forte.

Chacun peut lutter à son niveau pour éviter d'élever des moustiques dans son jardin.

PAS D'EAU STAGNANTE, PAS DE MOUSTIQUE !

Le moustique a besoin d'eau et de chaleur pour se développer. Alors, de mai à octobre, **supprimez l'eau qui stagne !**



Le moustique-tigre



COUVREZ LES RÉCIPIENTS HERMÉTIQUEMENT AVEC DES COUVERCLES OU DES MOUSTIQUAIRES.

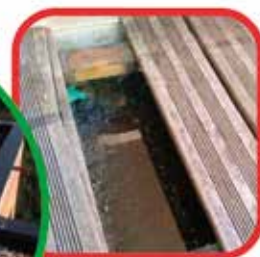
ATTENTION AUX PLIS DANS LES BÂCHES : BIEN LES TENDRES.



RANGEZ À L'ABRI DE LA PLUIE TOUT CE QUI POURRAIT CONTENIR DE L'EAU STAGNANTE, DANS LES JARDINS, DANS LES CIMETIÈRES...

ENTRETIENEZ RÉGULIÈREMENT LES PISCINES, LES GOUTTIÈRES, LES TOITURES, TOUTES LES ÉVACUATIONS D'EAU...

SI L'EAU STAGNE METTEZ DU GRAVIER.





LUMIÈRE SUR BERTRAND WALTHER

Bertrand Walther a soufflé ses 80 bougies le 4 avril 2023. A cette occasion, nous avons choisi de le mettre en lumière dans notre bulletin communal.

C'est à 8 ans que Bertrand s'assoit pour la première fois devant un piano et sa passion pour cet instrument ne le quittera plus.



Pianiste de talent, il gagne de nombreux concours à BALE, MULHOUSE, STRASBOURG, ... Il atteindra le parfait épanouissement de son art sous la direction de la pianiste renommée Reine GIANOLI à PARIS.

Après un parcours universitaire brillant à la Faculté de Lettre de MULHOUSE, il devient professeur à l'Ecole Nationale de Musique de COLMAR.

En 1993, il est nommé Professeur d'Enseignement Artistique « hors classe ». Il assure la coordination pédagogique et technique des « Masterclasses » dans le cadre du Festival International de COLMAR sous la direction de Vladimir SPIVAKOV de 1992 à 1994.

En 2005, alors qu'il vit au Maroc, il est élu Secrétaire Général sous l'égide du Palais Royal. Sa mission : promouvoir la musique classique sous la présidence d'honneur de la princesse LALLA Meryem. Il est nommé pour intégrer de hautes fonctions dans les écoles internationales de musique et de danse à RABAT et à CASABLANCA.

C'est une période très intense de sa vie dont il garde un souvenir marquant.

Malgré cette activité pédagogique intense, le piano a gardé une grande place dans sa vie. Pianiste Concertiste de renom en France et à l'étranger, il a voyagé avec son épouse à travers le monde : ils évoquent des concerts et prestations remarquables en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Maroc, en Crète, au Kenya, ... Et ils en gardent une multitude de souvenirs incroyables. Ils ont, d'ailleurs, une collection impressionnante de films qui retracent leurs différentes escapades.

Après cette vie tumultueuse et pas moins de 10 déménagements pour raisons professionnelles, Bertrand et son épouse Marie-Thérèse ont choisi de s'installer, il y a trois ans, dans notre petit village où ils s'y sentent bien.

Aujourd'hui, ils vivent une vie plus calme mais sont toujours très occupés ! Bertrand se produit régulièrement à différentes occasions. Notamment à des brunchs dominicaux à ROUFFACH où il y joue un répertoire très éclectique et apprécié !

Et pourquoi pas, un jour, une démonstration dans notre village ?

Bertrand Walther en compagnie de son épouse Marie-Thérèse, à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.





NAISSANCES

TAMISIER Alva née le 24/05/2023

MATOUSSI Anaïs née le 24/07/2023

HEHN Charly né le 28/07/2023



MARIAGE

08.08.2023

M. Ludovic JENNE
et Mme Camille CHICHE



GRANDS ANNIVERSAIRES

85 ans : Mme Liliane GOLLENTZ le 30/06/2023

85 ans : M. Jack COURREGES le 25/07/2023

90 ans : M. Alphonse KLING le 01/08/2023

80 ans : M. Michel WITTMANN le 28/08/2023

85 ans : M. René FERRY le 25/10/2023

80 ans : M. Robert LEIMBACH le 29/11/2023

80 ans : Mme Ingeborg BOMO le 18/11/2023

90 ans : M. Jean STOECKLE le 12/11/2023



M. Robert LEIMBACH



Mme Ingeborg BOMO

NOCES D'OR

M. et Mme Marcel JENNY
le 12/07/2023

DECES

06/10/2023 M. Gabor PAL

11/10/2023 M. Altobrando PAOLONE

13/10/2023 M. Etienne NITSCHKE

22/10/2023 M. Roger GEYER

05/11/2023 M. Romain MAYER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALSACE RHIN-BRISACH

16 rue de Neuf-Brisach

68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 56 49

www.paysrhinbrisach.fr

Economie, tourisme, manifestation, petite enfance, jeunesse, assainissement, déchets

MODIFICATION DU PLUI - ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 4 décembre 2023 à 9 h au mercredi 10 janvier 2024 à 17 h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Communauté de Communes pendant toute la durée de l'enquête, ainsi qu'à la Mairie aux heures d'ouverture.

<https://www.paysrhinbrisach.fr>

POMPIERS :18 ou 112 (portable)

SAMU :15

GENDARMERIE :17

GENDARMERIE Neuf-Brisach :03 89 72 56 87

BRIGADE VERTE :03 89 74 84 04

COMCOM BUS :03 89 72 00 50

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG :03 88 37 37 37

SOS MAINS MULHOUSE :03 89 32 55 07

SPA COLMAR :03 89 41 16 53

GAZ – ELECTRICITE - EAU :

Urgence gaz (N° vert) 0 800 47 33 33

Raccordement gaz :09 69 36 35 34
ou www.grdf.fr

Urgence électricité VIALIS :0 806 807 810

VIALIS standard :03 89 72 29 90

EAU – Syndicat de la Plaine du Rhin :03 89 72 69 55

La traditionnelle cérémonie des voeux
aura lieu

le 12 janvier 2024 à 18h30

à la salle polyvalente
de WOLFGANTZEN

Bonne Année

2024





Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

<https://www.wolfgantzen.fr>

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 19 h